

LA PAROLE À ... *Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens*
Membre du Comité de l'ARCAM

ARCAM 2021 : un changement dans la continuité ou la continuité dans le changement ?

Tous les deux, sommes-nous tentés de répondre.

Avec la démission plus qu'honorable de son directeur actuel, Oscar Cherbuin, qui aura tout au long des 10 ans à sa tête, façonné l'association pour la rendre indispensable dans la concrétisation de nombreux projets au profit du district et de ses membres, le comité de l'ARCAM est investi de la mission délicate de trouver un nouvel(le) ambassadeur/drice sachant fédérer et s'impliquer dans des dossiers actuels et futurs.

Il appartiendra à ce(tte) dernier(ère), en étroite collaboration avec ses équipes et ses membres, de continuer à élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale pour faire du district de Morges un pôle d'attractivités régional, cantonal et,

pourquoi pas, national. Un tout beau défi en perspective.

Animé d'une volonté d'une mise en adéquation de ses ressources et de son mode de fonctionnement, le Comité de l'ARCAM a confié à un groupe de travail en son sein le mandat de proposer une adaptation bienvenue et nécessaire de son règlement d'organisation, voire de ses statuts.

Sitôt terminés, horizon été 2021, ces changements seront bien évidemment proposés en assemblée générale pour validation.

Les élections communales de début mars auront pour corollaire d'accueillir de nouvelles personnalités tant au sein du comité de l'ARCAM que de son assemblée générale, ce dont nous nous réjouissons.

Ainsi va la vie, continuité dans le changement et changement dans la continuité.

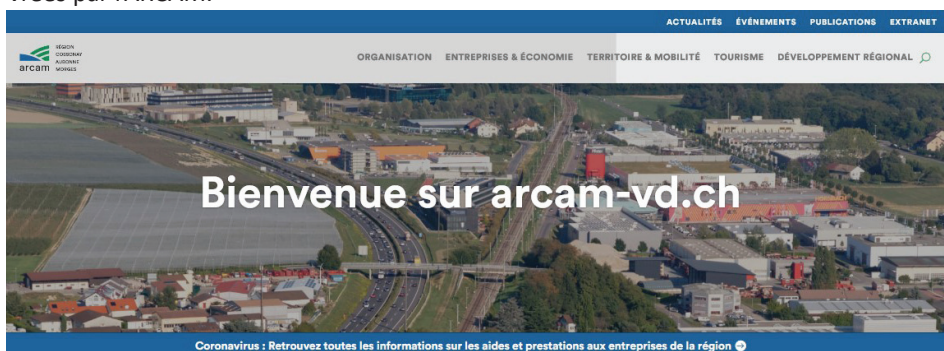
CARTOJURALÉMAN, LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ !

En effet, il s'agit du changement de la gouvernance de CJL, dans la continuité des prestations et des tarifs proposés. Comme prévu, l'association CartoJuraLéman, qui regroupait 42 communes et 9 partenaires, sera dissoute au début de l'année après avoir transmis ses missions à l'ARCAM. En effet, le 11 mars 2021, l'Assemblée générale extraordinaire procédera à sa dissolution. Sur la base d'un décompte final, le capital au 31 décembre 2020 sera reporté au bilan de l'ARCAM dans un fonds affecté.

Les travaux préparatoires à ce transfert d'activités ont été conduits en signant la convention ARCAM- Ville de Morges et en adressant les nouveaux contrats aux communes et partenaires. Les factures pour les cotisations 2020 et 2021 ont déjà été envoyées à mi-février. De plus, les candidatures pour la création du COPIL-CJL ont été bouclées au 29 février 2021 et il sera procédé à la constitution de cette commission dans les meilleurs délais.

WWW.ARCAM-VD.CH, LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT !

Un site internet qui change de look afin de mieux présenter les activités de l'ARCAM, sans que l'on ait changé son contenu et les activités de notre association. Il sera prochainement mis en ligne et nous espérons que vous apprécierez ce changement qui apporte une meilleure lisibilité aux internautes pour assurer une continuité de prestations délivrées par l'ARCAM.



L'ARCAM, c'est 61 communes réparties en 5 secteurs et plus de 150 entreprises membres. Créée en 2009, l'association agit maintenant depuis plus de 10 ans, sur le territoire du district de Morges, auprès des communes et des acteurs de la promotion économique et touristique.

Ses domaines d'activité sont répartis en 4 thématiques :
Entreprises & Économie, Territoire & mobilité, Tourisme et

PETITS DÉJ DU SPEI - 5

MARS 2021

05.03.2021

8:30 - 12:30

lire plus

Voir tous les événements

DÉPART DE M. OSCAR

CHERBUIN

10.02.2021

lire plus

NEWSLETTER N°21 -

SPECIALE CORONAVIRUS

5.02.2021

lire plus

POSTE DE DIRECTEUR(TRICE)

**AG EXTRAORDINAIRE ANNULÉE
PDRA OUEST VAUDOIS PRÉSENTÉ**

Le Comité de l'ARCAM a dû renoncer à l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 18 mars prochain. Les conditions sanitaires actuellement en vigueur ne permettent pas de telles réunions en présentiel.

Dès lors, profitant de la date déjà réservée, les communes membres sont invitées à participer, à la place, par visioconférence, à une séance d'information sur le thème du PDRA de l'Ouest vaudois (programme de développement régional agricole). Celui-ci concerne quatre projets d'envergure qui permettront aux acteurs de l'agriculture et la viticulture de la région de disposer d'infrastructures de qualité.

Compte tenu que les communes auront à se positionner à l'égard de ce programme, le Comité recommande d'y assister. Toutes les informations nécessaires à ce sujet seront transmises dans le courrier spécifique.

Agenda

Jeudi 18 mars 2021,

19h00, Visioconférence

Séance d'information : PDRA Ouest vaudois

Jeudi 25 mars 2021,

18h00, Cossonay

Point Energie : Plan Energie-Climat pour les communes

Mercredi 12 mai 2021,

18h00, Vullierens

Formation aux communes - L'archivage

Jeudi 27 mai 2021,

18h00, lieu à déterminer

Assemblée générale de printemps de l'ARCAM

Mercredi 8 septembre 2021,

18h00, lieu à déterminer

Assemblée générale extraordinaire de l'ARCAM

Mercredi 13 octobre 2021,

18h00, Cossonay

Formation aux communes - L'ARCAM, c'est quoi ?

Mercredi 3 novembre 2021,

18h00, lieu à déterminer

Point Energie

Jeudi 4 novembre 2021,

18h00, lieu à déterminer

Assemblée générale d'automne de l'ARCAM

Mercredi 10 novembre 2021,

18h00, Cossonay

Formation aux communes - Les relations avec l'Etat

UN NOUVEAU À L'ARCAM

Depuis le 1er décembre dernier, l'ARCAM a un nouveau chargé de projet pour la mobilité en la personne de M. Raphaël Badoux.

Après une formation en économie et en sciences de l'environnement, il a participé à un projet pilote dans le canton de Neuchâtel sur la mise en place d'un concept de mobilité visant à réduire l'utilisation de moyens privés.

Dans le cadre de ses activités à l'ARCAM, il sera en charge des plans de mobilité de site, particulièrement sur la zone de Littoral Parc.



LA FORMATION ET L'INFORMATION : UN SUJET IMPORTANT POUR L'ARCAM

Comme chaque début d'année, l'ARCAM met en place des programmes qui permettent aux communes (Municipalités et personnel administratif et technique) d'obtenir de manière facilitée des informations ou une formation sur une thématique qui les concerne.

Ainsi, le programme de «Formation aux communes» permettra cette année de proposer en mai une soirée dédiée à l'archivage. Tenant compte des nombreux changements qui vont inévitablement survenir dans les exécutifs communaux en été, l'ARCAM a prévu deux autres séances qui seront très utiles aux nouveaux arrivants et constitueront une pique de rappel pour les autres :

- En octobre, une séance sera consacrée à notre association afin de présenter nos activités et le rôle que nous jouons dans le district.
- En novembre se seront les relations entre le canton et les communes qui seront présentées.

Par ailleurs, la commission Energie organise également des séances d'information

sur différents sujets en lien avec sa thématique. Sous la dénomination de «Point Energie», ces rencontres permettent aux communes de disposer d'informations objectives et neutres sur de nombreux sujets. Son programme 2021 prévoit ainsi :

- Une présentation du nouvel outil à disposition des communes pour leur faciliter la transition énergétique : le Plan Energie & Climat pour les communes (PECC).
- Une réflexion sur la qualité des informations qui affluent dans les communes et des pistes pour leur garantir une certaine pertinence et neutralité.

Toutes ces opportunités sont bien évidemment gratuites, mais une inscription préalable est obligatoire.



CLÔTURE DU PROGRAMME SLOW DESTINATION

En décembre 2020, le SECO a validé le rapport final du programme de projet « Slow Destination », soutenu par le fonds fédéral pour l'innovation dans le tourisme INNOTOUR.

Ceci clôt un processus de quatre ans, qui a abouti à la création de la première destination de « slow tourisme » de Suisse.

Porté par l'ARCAM, en collaboration avec les MBC, le Parc Jura vaudois et Morges Région Tourisme, c'est un budget total de Fr. 600'000.-, dont Fr. 220'000.- pris en charge par la Confédération, qui a été investi dans ce projet de destination.

Si le programme comptait huit sous-projets qui ont aboutis de manière différenciée selon les agendas des porteurs de projet, le repositionnement de la destination touristique « Morges Région » est un

succès complet.

Cela a permis de renforcer la cohésion et la collaboration des acteurs touristiques et culturels, de sensibiliser à l'importance d'une image claire et uniforme dans la promotion touristique et de développer ensemble un tourisme écologique, responsable et authentique.

Les habitants de notre région ont pris conscience de la richesse et de la qualité des offres de loisirs et culturelles ou encore de la richesse de notre offre en pleine nature, plus important que jamais.

Une synthèse des résultats du programme de projet sera envoyé à toutes les communes courant mars ; en cas d'intérêt, le rapport complet peut être obtenu sur demande à l'ARCAM.

STRATÉGIE TOURISTIQUE 2021 – 2026

Alors que la stratégie 2015 – 2020 prenait également fin à la fin de l'année, nous entamons les réflexions pour la prochaine législature. Si le premier semestre de 2021 permettra un bilan et l'identification des enjeux et attentes par les communes, l'été permettra l'élaboration des axes stratégiques qui pourront alors être présentés aux nouveaux élus et élus à la rentrée pour ajustements et compléments. L'objectif étant de pouvoir valider la stratégie à notre assemblée générale de novembre.

